

Index de l'égalité professionnelle 2022



Les questions de diversité et d'égalité sont prioritaires pour la direction des *Éditions LVA*. Chaque année, nous portons notamment une attention particulière à l'évolution de l'égalité Femme/Homme au sein de notre entreprise.

Notre volonté constante est de garantir des conditions salariales équivalentes entre les deux sexes.

Dans le cadre de l'Index de l'égalité professionnelle calculé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion (Décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019), **les *Éditions LVA* se distinguent avec un score de 96/100 pour l'année 2021.**

Cet Index comporte 4 indicateurs. Voici les notes obtenues :

- 1 - Indicateur d'écart de rémunération : **36/40**
- 2 - Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles : **35/35**
- 3 - Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : **15/15**
- 4 - Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : **10/10**